Du quinzième jour du mois d'Avril mil huit
cent quarante-neuf, Deux heures d'après Midi.

N° 27

ACTE DE DÉCÈS de Louis Jan,
né à Commana département
du Finistère, âgé de soixante quatorze ans,
profession de Cultivateur
Marié domicilié de Goudelin.
décédé le Mardi à Dix heures
du Matin fils Légitime de Défunt Guy
Jan et de Louise Even Et Veuf en Premières
Noces de Jeanne Marie Jeanne Le Rohan Et Veuf de Jeanne
Le Bonnec, Cultivateur demeurant à Goudelin.

* Du matin ou du soir.

On énoncera dans ce blanc si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé ; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du décédé, et ceux de l'autre époux.

3333

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par
Guillaume Jan
demeurant à Goudelin âgé de trente quatre ans
profession de Cultivateur,
qui a dit être Le Fils
du défunt
Et par François Marquer
demeurant à Goudelin âgé de quarante trois ans
profession de Maréchal
qui a dit être Voisin
du défunt
Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré ne savoir signer de ce requis. Les mots
Deux. Et premier Rayé approuvé

Constaté suivant la loi, par moi Jean Louis Monfort
Maire et Officier de l'État civil soussignant

Monfort

Propriété du Conseil général des Côtes-d'Armor. Reproduction strictement réservée à l'usage privé du copiste et non destinée à une utilisation collective. Pour tout autre usage, contacter le Conseil général des Côtes-d'Armor.